

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1631/SG/FP constatant l'avancement d'échelon d'un contrôleur du cadre territorial des Postes et Télécommunications.

n° 69-1631/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
13 novembre 1969

Numéro JO
n° 24 du 25/11/1969

Date du numéro
25 novembre 1969

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, pour compter du 15 juin 1969 l'avancement au 2e échelon dans le grade de contrôleur de 2e classe du cadre territorial des Postes et Télécommunications de M. Moussa Ismaël Mouñourmed, contrôleur de 2° classe, 1er échelon, en service à l'Office des Postes et Télécommunications (Ministère des Affaires intérieures).